

LA LETTRE NÉNÉEENNE

N°8 - Juin 2018

Saint-Georges-de-Noisné



Edito

Le Conseil municipal ainsi que les membres de la Commission communication ont le plaisir de vous faire découvrir la nouvelle version de la « Lettre nénéenne », aux couleurs du nouveau logo communal.

Bonne lecture,

Sophie Juin, Maire



Actualités

VOEUX DU MAIRE

À l'occasion des vœux du Maire le 19 janvier, **M. Martial Nalin** a été mis à l'honneur.



Il fête ses 30 ans de service en tant qu'agent technique.

La municipalité tenait à le féliciter.

COMMEMORATION DU 8 MAI

Jeudi 8 mai, élus, porte-drapeaux, anciens combattants, parents et enfants de la commune ont rejoint le Monument aux morts en présence de quatre militaires de l'ENSOA.

Le Maire, Sophie Juin, a fait lecture du texte officiel, qui fut suivie du chant de la Marseillaise. Le verre de l'amitié a été ensuite partagé à la mairie.



AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

La Région Nouvelle-Aquitaine a renforcé son dispositif d'accompagnement au permis de conduire B. **Une aide financière** est possible sous conditions, **pour les jeunes de 17 à 25 ans**, titulaires de diplômes professionnels ou agricoles s'engageant vers une insertion professionnelle. Toutes les informations sur :

www.aidepermisdeconduire.fr

GOÛTER DES AINÉS

Nos aînés se sont retrouvés le 14 avril lors du goûter annuel. L'animation a été assurée par Zabella et ses chansons ont pu faire chanter et danser les participants.

Les joueurs de cartes et de jeux de société se sont amusés.

Il a été prévu de renouveler cet après-midi sous une autre forme en 2019.



ACHATS DE MATERIEL

La Commune a dû investir dans un nouveau tracteur « Case Lxxum » en remplacement des deux tracteurs Ford.

Ces derniers ne pouvaient plus faire face à de gros travaux, ils ont été repris par l'entreprise Migaud.



Le nouveau tracteur doit être livré 2^{ème} semestre 2018.

RESTAURANT

Le restaurant de Saint-Georges-de-Noisné est définitivement fermé depuis le 2 février 2018, pour cause de liquidation judiciaire.

Un mandataire judiciaire a été nommé.

SERVICE TRAITEUR

M. Jean-Yves Laversanne vous propose de réaliser vos menus et de les confectionner pour vos repas de famille, baptêmes...
Contact : 06 85 48 53 31

DES VISITEURS A PIEDS...

Le club de randonneurs de Prailles, du Pays mellois, a apprécié la visite de la commune de Saint-Georges-de-Noisné lors d'une marche de 11 km autour du site du Soleil Levant, le 6 mai dernier.



OPERATION « NETTOYONS LA NATURE » DU 28 AU 30 SEPTEMBRE 2018

Leclerc organise sa 21^{ème} édition de cette opération qui mobilise les écoles et associations, l'objectif étant le ramassage des déchets en milieux naturels et urbains et d'aborder l'éco-citoyenneté et le respect de l'environnement. Inscription avant le 30 juin sur : www.nettoyonslanature.leclerc ou n° cristal 09 69 399 400 (appel non surtaxé)

ARTICLES MIS EN LIGNE PAR LA PREFECTURE

Alerte et information des populations en cas de crise : dès le 1^{er} juin, des messages d'alerte, de prévention du Ministère seront diffusés sur les réseaux sociaux et canaux de communication : www.deux-sevres.gouv.fr
Rubrique Politiques-publiques/Protection-des-personnes-et-des-biens/Prevention-des-risques-alertes-et-gestion-des-crises-vigipirate/Alerte-et-information-des-populations-en-cas-de-crise-grave.

Consultation citoyennes sur l'Europe : jusqu'en octobre, les propositions des citoyens sur l'avenir de l'Union Européenne seront recueillies afin de refonder l'Europe sur des évènementiels. Les organisateurs peuvent solliciter la labellisation de leur événement pour être référencé, pouvoir utiliser logo, outils de communications. Un appui financier peut être sollicité pour les événements organisés par la société civile. La Préfecture doit être prévenue de toutes initiatives locales mises en œuvre : www.quelleestvotreurope.fr

Vie associative



RENDEZ-VOUS A LA FETE NATIONALE

Les communes de Clavé, de Saint-Lin et de Saint-Georges-de-Noisné vous convient à la fête nationale, le **samedi 13 juillet, à partir de 19 h**, sur le site du Soleil Levant.

Organisée avec l'aide des bénévoles des associations locales, un repas (sur réservation uniquement) sous tivolis sera servi, suivi d'un feu d'artifice tiré vers 23 h 15 et accompagné d'un bal populaire jusqu'à 2 h du matin.

Les inscriptions pour le repas sont à faire auprès de votre mairie **jusqu'au 6 juillet**. Le tarif est de 11 € pour les adultes et 5 € pour les enfants.

Passé ce délai, le prix du repas sera majoré : 13 € pour les adultes et 6 € pour les enfants. Adressez-vous directement au restaurant « Aux deux moulins » au **05 49 95 41 60**.

Les bonnes volontés pour aider sont les bienvenus. Contacter la mairie pour plus de renseignements.

LA LEGION

Soirée choucroute : samedi 20 octobre à la salle « Les Arts ».

Contact : **05 49 05 96 85**



DÉJÀ 20 BOUGIES POUR LA « FETE DU VILLAGE » !

Voilà **20 ans** que la fête du village, tout aussi connue sous le nom de la « fête de la vache », avec son barbecue géant, accueille plus de 1 200 personnes sur une journée, le premier dimanche de septembre.

Ce sont près de 100 bénévoles qui s'activent pour que la fête soit belle. Et cette année sera exceptionnelle, avec notamment de nombreuses animations, des danseurs landais sur échasses, des démonstrations de chiens de troupeaux, des jeux, un marché des artisans créateurs et la présence d'une montgolfière, avec **5 places à gagner** pour s'envoler le soir même !

BEAU SUCCES POUR LA COURSE NATURE

La 1^{ère} édition de la « Course Nature » du 29 avril a été pleinement réussie. Organisée par l'APEL de l'Ecole Saint-Martin, les membres et les bénévoles ont pu mener à bien leur rôle.

303 coureurs et 9 cani-cross étaient inscrits à cette course autour du barrage de la Touche-poupard, avec au choix un circuit de 8 ou de 25 kilomètres. Le running a été très apprécié par les participants et le temps a pu être des nôtres.

Félicitations à tous et vivement l'année prochaine !



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2019

Pour vos prochaines manifestations et autres informations, merci aux associations de communiquer vos propositions d'articles, accompagnées de photos, **avant la fin du mois de novembre** auprès de la mairie.

Merci de bien indiquer : dates, nom des festivités, lieu, contact.

ECOLE DU CHAMBON

Fête de l'école :

dimanche 17 juin à l'école, spectacle à 10h30, suivi d'un repas et d'activités de détente et de loisirs pour petits et grands.

Portes-ouvertes : jeudi 28 juin de 15h30 à 18h30. Des portes-ouvertes ont lieu avant chaque vacances scolaires, le jeudi.

Fête de Noël et tombola : dimanche 9 décembre

Projets de l'année :

Les 5 continents, le prix littéraire des Incorruptibles, correspondance scolaire, sortie hebdomadaire au jardin, étude des différentes espèces d'arbres et diverses sorties.

Contact : 05 49 95 46 15

ECOLE SAINT-MARTIN

Fête de l'école : dimanche 24 juin à l'école

Vide ta chambre : dimanche 25 novembre (salle de la mairie)

Fête de Noël : dimanche 16 décembre (salle Les Arts)

Projets de l'année : Acquérir des valeurs éthiques, respect de soi et des autres, sens des responsabilités, apprendre à gérer l'environnement, principaux objectifs du **projet « éco école »** orienté sur la **gestion des déchets**. Lors du 1^{er} comité de pilotage, les élèves, enseignants et parents ont eu l'idée de faire un poulailler pour nourrir des poules avec les restes de la cantine. Le challenge était de le faire sans générer de déchets en recyclant des matériaux (grillages, palettes pour la porte...). La gestion des déchets, c'est aussi la récupération de papiers, de bouchons. L'école a aussi connu une validation E3D par l'éducation nationale, seules 18 écoles du Poitou-Charentes ont reçu cette distinction.

Contact : 05 49 95 40 55

Cadre de vie

ENTRETIEN DES ROUTES ET DES CHEMINS

L'élague et le broyage de 45 km de chemins communaux sont réalisés par l'entreprise Fragu.

Le service technique de la commune se charge des chemins non goudronnés.

DEFENSE INCENDIE

Afin de mettre à jour le schéma communal de défense extérieure contre l'incendie (SCDECI), la commune doit réaliser des travaux prioritaires pour certains points d'eau existants.

DEJECTIONS CANINES, LE BON REFLEXE

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

ENGORGEMENTS DES FOSSES

Suite aux événements climatiques, pour éviter les engorgements des fossés, il est rappelé que tous travaux d'évacuation d'eau et de drainage doivent être soumis à déclaration à la Direction Départementale des Territoires (DDT) et à autorisation préalable en mairie.

Environnement

AMENAGEMENT FONCIER DE LA TOUCHE POUPARD

Le Département des Deux-Sèvres et le SERTAD ont présenté l'étude de faisabilité sur l'aménagement foncier de la Touche Poupard.

Dans le cadre du Contrat territorial 2014-2018 pour la qualité de l'eau du bassin versant de la Touche Poupard, que porte et coordonne le Syndicat des eaux du SERTAD, le Département est porteur d'une étude préalable à un aménagement foncier portant sur tout ou partie des communes de Vouhé, Saint-Lin, Clavé, Exireuil, Saint-Georges-de-Noisné, Verruyes et Mazières-en-Gâtine. Cette étude est un **état des lieux foncier et agricole du territoire** précité complété des principaux enjeux environnementaux. Elle propose un périmètre d'intervention et un mode d'aménagement foncier.

Lors du Conseil municipal du 17 avril dernier, il a été décidé d'engager la phase réglementaire de l'étude d'aménagement foncier avec un volet état des lieux environnemental et de constituer la Commission locale d'aménagement foncier qui construira le projet.



COMPETENCE EAU

La compétence eau est désormais transférée à la Communauté de communes Val-de-Gâtine (assainissement collectif et non collectif).

COMPETENCE HAUT DEBIT

La compétence facultative pour la contribution à la montée en haut débit sur les communes et dont les travaux sont programmés par le Département des Deux-Sèvres est également transférée à la Communauté de communes Val-de-Gâtine.

Patrimoine bâti

ROND-POINT DANS LE BOURG

Le rond-point du bourg n'est toujours pas finalisé. Cependant, il est indispensable que tous les conducteurs respectent cet aménagement, en le prenant dans le bon sens.

LAVOIR DE FOND-NIVOUX

La toiture du lavoir de Fond Nivoux a été remise en état par Sébastien Bercé, employé communal.

Il est à nouveau accessible, n'hésitez pas à le visiter lors de vos balades.



PLAQUE DE COCHER

C'est grâce à André Bianco, membre passionné et très actif de l'association Patrimoine en Deux-Sèvres que la plaque de cocher en fonte a été remise en état.

Un travail minutieux de brossage, de sablage et de peinture a été réalisé par la société Libner de Saint-Maixent-L'École.

Elle a retrouvé son éclat d'antan sur le mur de la mairie de Saint-Georges-de-Noisné.

Merci à ces passionnés.



CREATION D'UN JARDIN DU SOUVENIR AU CIMENTIERE

Un « Jardin du souvenir » va être aménagé prochainement dans le cimetière.

Cet espace sera dédié à la dispersion des cendres des défunts au sein d'un cimetière.

Il sera situé au fond du cimetière dans l'alignement de l'allée centrale.

Contactez la mairie pour tous renseignements.

LA CROIX HOSANNIERE

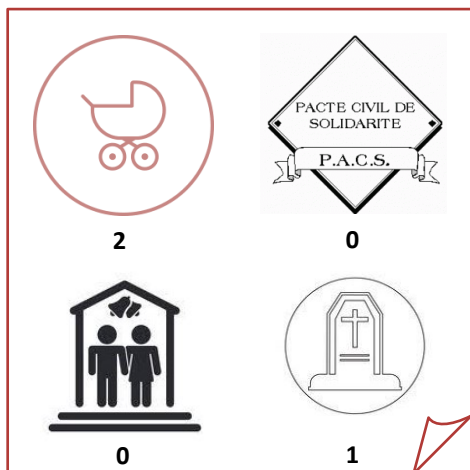
Classée monument historique en 1889, une croix hosannière haute de plus de 6 mètres se dresse au milieu de la place des tilleuls, à l'emplacement de l'ancien cimetière.

Posé sur trois marches et pourvu d'une console-autel, son massif socle carré supporte quatre colonnes terminées en cône, entre lesquelles s'élève une croix quadrangulaire aux angles abattus.

Honorer les morts et les rappeler au-souvenir des vivants, c'est ce qu'évoque encore ce vénérable du XIV^{ème} ou du XV^{ème} siècle, autour duquel, jadis, se rassemblaient les paroissiens de Saint-Georges venu déposer leurs bouquets d'hosanne sur les tombes dispersées.



ETAT CIVIL



Contacts & horaires

Mairie

7, rue des Taillés
79400 Saint-Georges-de-Noisné

Tél. : 05 49 95 42 19
Email : stgeorges@ccsudgatine.fr

Horaires d'ouverture :
Mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h
Vendredi, de 9h à 12h et 13h30 à 17h30

Agence postale communale

Horaires d'ouverture :
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30

LA LETTRE NÉNÉENNE

Directeur de publication : Sophie JUIN

Comité de rédaction : Commission communication - Florence ROBIN - Céline DUBIN - Sarah MICHOT - Linda GENOT - Laurence HIZETTE (bénévole)

Conception : Florence ROBIN et Laurence HIZETTE

Impression : TTI Services

Tirage : 350 exemplaires - Gratuit - Juin 2018

Distribution : toutes boîtes aux lettres.